

CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès Verbal de la séance 21 janvier 2011

Séance ouverte à 20 h 30

Public : néant

Présents : M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, M. THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE,

Absente avec procuration : Mme MURAT (procuration à M. ORAIN)

Absente : Mme TOLLEMER

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : Mme GAROT

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2010

Il est approuvé sans observation particulière.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Décisions du Conseil Municipal

I – Atelier communal – Acquisition d'un local rue de Sologne – Accord définitif après division parcellaire :

Suite à l'accord de principe qui a été pris lors de la dernière séance du conseil municipal, relatif à l'acquisition de l'ancien atelier de Monsieur PELLETIER rue de Sologne, celui-ci a demandé une division parcellaire du terrain concerné, afin de séparer la maison d'habitation existante de l'atelier en cours d'acquisition.

Le conseil municipal prend acte de la division parcellaire effectué par les géomètres experts PERRONET et donne son accord définitif pour l'acquisition de l'ancien atelier de Monsieur PELLETIER, situé sur un terrain cadastré ZD 1 –lot B, d'une surface de 1 690 m², au prix de 120 000 €.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II – Budget Primitif 2011 de la Commune – Autorisation de paiement en section d'investissement :

Un crédit de 15 000 € avait été inscrit au budget 2010 destiné aux décorations de Noël. L'ensemble de ces installations faisant état d'un coût global de 22 905,79 €, soit un dépassement de 7 905,79 €, il convient d'autoriser le maire à payer ce surplus de dépense engagée en 2010 et d'inscrire cette somme au Budget Primitif 2011, lors du vote de celui-ci.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

III – Balayage de la voirie – Résiliation du contrat avec la société SOCCOIM :

La Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne a proposé l'achat d'une balayeuse intercommunautaire, qui assurerait les prestations dans chaque commune membre. Considérant le coût estimatif avantageux de cette prestation communautaire (1 790 € annuel contre 2 864 € actuellement), le conseil municipal décide de résilier le contrat qui lie la commune à la société SOCCOIM et d'accepter la mise en œuvre du balayage des voies communales de Muides-sur-Loire ainsi que de la cour de l'école par la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne.

Vote : *POUR A L'UNANIMITE*

Informations diverses

1°) Elections cantonales :

Il est demandé au conseil municipal de se positionner pour la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 mars 2011. Pour ce faire, deux tableaux à compléter circulent parmi les conseillers municipaux.

2°) Demande d'autorisation de stationnement temporaire d'un commerce ambulant :

Une demande d'autorisation a été faite au maire pour le stationnement sur la commune d'un camion destiné à la vente de pizzas à emporter, une fois par semaine.

La majorité des conseillers municipaux sollicités par le maire, ne sont pas favorables à cette installation sur la commune.

3°) Le point sur les Commissions Communales :

Monsieur FOUCQUETEAU, maire adjoint chargé des travaux, présente au conseil municipal les différents projets abordés en Commission de Travaux et Urbanisme et les principaux devis déjà demandés.

Des travaux sont en cours sur la terrasse de la salle de repli de la salle polyvalente, réalisés à l'initiative de la centrale de Saint-Laurent-Nouan. Une fuite entraîne des infiltrations sur la partie commune, néfastes non seulement pour la salle mais aussi pour les travaux de la centrale en cours.

Monsieur FOUCQUETEAU, maire adjoint chargé des travaux, informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé en urgence,

le montant estimatif de cette réfection s'élève à 5 900 € et une décision doit être prise rapidement.

Des conseillers demandent qu'il soit établi plusieurs devis afin de comparer le montant des dépenses.

- Travaux sur la toiture du camping à faire avant la saison touristique
- Elagage des peupliers sur les bords de Loire

Monsieur ORAIN, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, suggère au conseil municipal, de réfléchir sur l'évolution du Plan Local d'Urbanisme, notamment sur le développement de l'assainissement collectif dans tel ou tel quartier, sur la nécessité de revoir le règlement relatif aux vérandas et aux toits terrasses pour les constructions H.Q.E.

4°) Navigation en Loire :

Un administré d'Averdon a adressé une lettre au maire, relatif à un projet de construction de bateaux et à leurs moyens de stationnement en bord de Loire. Aucune réponse ne peut lui être

apportée maintenant ; toutefois, le projet pourrait peut-être s'intégrer dans le programme des plans d'eau de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne.

Questions diverses

Ont été abordés les points suivants :

- Etude des besoins de la Petite Enfance en cours par la Communauté de Communes
- Avis favorable de la Commission de Sécurité pour le projet d'agrandissement de l'épicerie
- Restructuration du réseau Moyenne Tension par ERDF et INEO, cheminement des câbles
- Site internet de la CCBL
- Proposition participative des agriculteurs au déneigement

- Panneaux municipaux sur la voirie, arrêté municipal à faire pour rappeler les règles
- Invitation de l'ensemble du conseil municipal aux prochaines commissions travaux et urbanisme, la prochaine étant d'ores et déjà prévue le 1^{er} février 2011 à 20 h 30
- Etude en février prochain à la communauté de communes sur la redéfinition de la voirie communautaire

Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 4 mars 2011 à 20 h 30.

Séance levée à 23 h 15

Muides-sur-Loire le 10 mars 2011

La Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Maryline GAROT

Bernard CLEMENT